

FEUILLETON DU "MONDE ILLUSTRÉ"

Montréal, 29 janvier 1887

JEAN-JEUDI

PREMIÈRE PARTIE—(Suite)

C'EST à merveille et je suis plus tranquille... A vous aussi, chère enfant, je recommande le calme... Regardez l'avenir sans épouvante, et songez que vous avez un moi l'ami le plus dévoué qu'il y ait au monde... Berthe prit la main du docteur et la serra avec effusion en murmurant :

—Ah ! oui, je sais que vous nous aimez bien ! Comment en douterais-je après tant de preuves ?

Etienne sentait son cœur déborder d'amour.

Cédant à un entraînement irrésistible, il attira doucement à lui la jeune fille qui ne résista pas, et ses lèvres effleurèrent son front pur.

Berthe tressaillit sous ce chaste baiser, le premier qu'elle eût jamais reçu ; il lui sembla qu'une atmosphère de feu l'enveloppait et, pendant un instant qui n'eut que la durée d'un éclair, elle oublia ses fatigues et ses douleurs...

Elle se sentait aimée.

Le docteur jeta un dernier regard à Mme Leroyer qui venait de s'assoupir, et partit en annonçant qu'il reviendrait dans la soirée.

Tout en descendant l'escalier il se répétait à vingt reprises :

—Elle sera, ma femme, je le jure !

Deux ou trois jours s'écoulèrent.

Berthe s'était entendue avec la voisine qui venait, chaque après-midi, la suppléer pendant quelques heures et effacer les traces du désordre amené au logis par la mort d'Abel.

Mme Leroyer, entourée de soins assidus, restait dans un état de faiblesse extrême et de prostration effrayante.

Devenue tout à fait sombre, elle se complaisait dans un mutisme farouche, et c'est à peine si elle répondait à sa fille et au docteur.

Sans cesse elle pensait à René Moulin, et la ruine de l'espérance qu'elle fondait sur ses révélations lui faisait un mal affreux.

Etienne soupçonnait vaguement qu'Angèle devait avoir un chagrin secret, mais il n'osait interroger et il faisait bien, car nous savons qu'il n'aurait rien obtenu.

Rejoignons un de nos principaux personnages, abandonné par nous depuis longtemps déjà.

Nous voulons parler de Jean-Jeudi.

Huit jours s'étaient écoulés depuis l'arrestation de l'ancien complice de Claudia Varni et de Georges de la Tour-Vaudieu.

Pendant quarante-huit heures le bandit était resté au dépôt de la Préfecture, sans avoir subi l'interrogation préliminaire à la suite duquel il devait être conduit dans une maison de prévention.

Ces quarante-huit heures lui avaient paru interminables.

Quoique mis au courant de ce qui se passait par le ci-devant notaire Plume d'Oie, il ne pouvait de-

venir à propos de quel vol *Fil-en-Quatre* l'avait dénoncé.

Enfin, le troisième jour, il comparut devant le juge d'instruction chargé de l'affaire, et sa légitime curiosité fut satisfaite.

Il jura ses grands dieux qu'il n'était pas coupable, il tenta même de prouver un *alibi* fort réel, mais son casier judiciaire témoignait contre lui ; le juge ne crut pas pouvoir rendre une ordonnance de non-lieu et décida qu'il passerait en jugement.

C'était injuste à coup sûr, mais c'était logique. Il est bien difficile, il est presque impossible, on le comprend, de croire à l'innocence d'un repris de justice accusé par un camarade.

Jean-Jeudi, très vindicatif de son naturel, aurait voulu tenir *Fil-en-Quatre* pour lui tordre le cou, au risque d'aggraver singulièrement son affaire.

A entendre Plume d'Oie, le dénonciateur avait été transféré à la prison des Madelonnettes.

Dans l'intérêt de sa vengeance, Jean-Jeudi supplia le juge d'instruction de le faire conduire aux Madelonnettes, lui aussi, mais le magistrat avait

pensé-t-il, j'en serai quitte pour quelques reproches...

Et il attendit fort calme.

Jean-Jeudi, quoique maigre comme un squelette, était doué d'une force musculaire peu commune.

Lorsqu'il ne se trouva plus qu'à un demi-mètre de *Fil-en-Quatre*, son bras droit qui pendait le long de son corps se banda et se détendit avec la raideur et la rapidité d'un ressort d'acier, et son poing nerveux alla frapper le dénonciateur en plein visage.

Le sang jaillit par le nez et *Fil-en-Quatre* tomba à la renverse, tout étourdi.

Il se releva cependant et, presque fou de colère et de douleur, il se rua sur son adversaire.

Jean-Jeudi, qui s'attendait à cette agression, saisit par le milieu du corps *Fil-en-Quatre* que le sang aveuglait, et lui administra une maîtresse correction avant que les gardiens aient eu le temps d'intervenir pour les séparer.

Le détenu si fort malmené fut conduit à l'infirmerie, et l'agresseur mis au cachot.

Peu lui importait, il était vengé, et se promettait de recommencer à la prochaine occasion.

Le directeur de Sainte-Pélagie s'enquit des motifs de cette rixe et, pour éviter le retour d'une scène scandaleuse, demanda le transfert de *Fil-en-Quatre* à la prison des Madelonnettes.

Ce transfert eut lieu tandis que Jean-Jeudi subissait disciplinairement la peine de huit jours de cachot.

René Moulin avait été amené du dépôt de la Préfecture à Sainte-Pélagie.

En arrivant au greffe, où il allait être fouillé de nouveau, il fit la déclaration d'une partie de l'argent qu'il possédait. Le greffier reçut cet argent, lui dit qu'il le tiendrait à sa disposition par petites sommes, et lui demanda s'il désirait aller à la pistole. Le prisonnier répondit négativement. Il voulait se trouver au milieu des détenus, et il avait pour cela des raisons que nous ne tarderons pas à connaître. Il conservait sur lui, dans ce gousset de montre invisible dont nous avons parlé, plusieurs pièces d'or, car il avait eu soin de changer son billet de cent francs pour payer la pistole de la Préfecture. La clef du logement de la place Royale était toujours dans le collet de son paletot, et certes il ne songeait guère à l'en retirer, deux perquisitions successives et sans résultat lui ayant prouvé jusqu'à l'évidence qu'elle se trouvait là hors d'atteinte.

En entrant dans la cour de Sainte-Pélagie René Moulin éprouva tout d'abord une sensation de honte, d'embarras, et d'insurmontable dégoût.

Les physionomies patibulaires et les types suspects qui l'entouraient lui faisaient croire qu'il venait d'être transporté en plein bagne.

Il était bien vêtu, il semblait *calé* ; peut-être l'effroyable population au milieu de laquelle il se trouvait pourrait-elle tirer de lui quelque chose, du tabac, un verre d'eau-de-vie...

On l'entoura, on le questionna.

Chacun voulait savoir pourquoi il avait été pris et cherchait à s'introduire dans son intimité.

René, songeant à mener à bien un projet mûri dans son esprit, se dit que le plus sage était de hurler avec les loups.

En conséquence il inventa une fable qui, sans le présenter absolument comme un bandit, laissait le



Eh bien ! lui demanda-t-il vivement, y a-t-il enfin du nouveau ? — Page 53, col. 1.

l'habitude de ne tenir aucun compte des sollicitations de ce genre et donna l'ordre d'écrouer le prévenu à Sainte-Pélagie.

Nos lecteurs se souviennent peut-être que *Fil-en-Quatre*, trompé dans son espérance, s'y trouvait déjà.

Lorsque Jean-Jeudi franchit le seuil de la cour pleine de détenus, les uns se promenaient en causant, les autres assis ou couchés sur les dalles de la galerie conduisant à la cantine, le premier visage qui frappa ses yeux fut celui de son ennemi.

De son côté *Fil-en-Quatre* le vit et devint un peu pâle.

Jean-Jeudi se dirigea vers lui, les poings crispés mais la physionomie souriante.

Ce sourire rassura Claude Landry, dit Jacques Hébert et surnommé *Fil-en-Quatre*.

—Il n'a pas l'air de m'en vouloir beaucoup...